

**DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2024
COLLEGES PUBLICS D'ALSACE
CRITERES DE CALCUL 2024**

Part patrimoine	critères de calcul
Viabilisation	dotation viabilisation 2023 réduit de 40%
Contrats - entretien	
Part fixe contrat	10 000 €
Forfait entretien surfaces couvertes (par m ²)	1,90 €
Forfait entretien surfaces extérieurs (par m ²)	0,05 €
Forfait EPI (par ATTEE)	supprimé pour la DGF 2024
Bonification maintenance 68 (par m ²)	1,18 €
Abattements SRH	
Cuisines autonomes, cuisines centrales	15% des recettes constatées au compte financier 2022
Télérestaurés	7% des recettes constatées au compte financier 2022
Abattement locations	50% des recettes constatées au compte financier 2022
Part pédagogie	critères de calcul
Part élève	
Montant par élève	70 €
Bonification pour les élèves de SEGPA	35 €
ULIS (forfait par classe)	1 000 €
UPE2A, allophones (forfait par classe)	1 200 €
Dispositif relais (forfait par dispositif)	3 000 €
Bonification sociale	
Montant par élève avec un plancher minimum forfaitaire, selon les groupes retenus (IV, V et VI)	critères de calcul
I - Très favorisés et de taille importante	-
II - Plutôt favorisés	-
III - Plutôt mixtes socialement	-
IV - Plutôt éloignés et de petite taille	9 € (plancher minimum forfaitaire : 2 500 €)
V - Plutôt défavorisés	10 € (plancher minimum forfaitaire : 4 500 €)
V - Plutôt défavorisés	11 € (plancher minimum forfaitaire : 5 500 €)